

PARTICIPATION A L'AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE

L'article 508/5 du Code judiciaire prévoit que « *le conseil de l'Ordre inscrit, chaque année, sur une liste les avocats désireux d'accomplir des prestations au titre de l'aide juridique de première ligne* ».

Cette liste mentionne *"les orientations que les avocats déclarent et qu'ils justifient ou pour lesquelles ils s'engagent à suivre une formation"*.

A la lumière des travaux préparatoires de la loi du 23 novembre 1998 relative à l'aide juridique, le terme d'orientation apparaît devoir être compris au sens d'une activité préférentielle plutôt que d'une spécialisation.

Afin de rencontrer l'exigence de la qualité des prestations que consacre la loi, le choix des orientations est cependant limité à quatre matières maximum.

Le conseil de l'Ordre étant investi du *"contrôle de la qualité des prestations"*, les avocats qui souhaitent participer à l'aide juridique de première ligne doivent néanmoins, dans l'état actuel des textes, justifier les orientations qu'ils déclarent et, à défaut, s'engager à suivre une formation dans l'une ou l'autre des matières dont ils ont fait choix.

Pourra ainsi être considéré comme une justification suffisante :

- la pratique d'une matière depuis plusieurs années,
- l'appartenance à un cabinet dont la pratique d'une matière est connue de tous,
- le fait d'être titulaire d'un diplôme complémentaire ou d'une charge d'enseignement,
- des publications spécialisées,
- le suivi régulier de formations.

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE

à envoyer ou déposer au secrétariat de la Commission d'aide juridique :
rue de la Régence, 63 - 1000 Bruxelles

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
.....
TEL. : 02/.....
FAX : 02/.....
GSM :
E-MAIL :

Je souhaite être inscrit sur la liste des avocats qui participent à l'aide juridique de première ligne :

- permanence au centre d'accueil
- permanence décentralisée de :
- Télébarreau

dans les orientations suivantes (**maximum 4**):

- 01 droit de la famille (divorce, adoption, filiation, droit patrimonial de la famille)
- 02 droit des biens (propriété, baux)
- 03 droit pénal
- 04 responsabilité civile (assurance et circulation routière)
- 05 droit commercial
- 06 droit social (droit du travail, sécurité sociale et aide sociale)
- 07 droit administratif
- 08 droit fiscal
- 09 surendettement
- 10 droit des étrangers
- 11 jeunesse
- 12 protection des personnes malades mentales

compléter au verso ⇒ ⇒ ⇒

J'estime pouvoir justifier ma demande d'inscription comme suit :
(indiquer à côté du numéro de chaque colonne le code de l'orientation déclarée)

	1	2	3	4
Orientations				
Pratique reconnue (Indiquer le nombre d'années)				
Appartenance à un cabinet dont la pratique est connue de tous (préciser le nom)				
Diplôme complémentaire (préciser)				
Charge d'enseignement (préciser)				
Publications spécialisées (préciser)				
Suivi de formations (nature + année)				

Je m'engage à suivre une formation dans la (les) orientation(s) suivante(s) :
(indiquer le code)

--	--	--	--

J'ai une connaissance active des langues suivantes:

.....

**Je confirme avoir pris connaissance et m'engage à respecter le ROI de l'Ordre
 (article 3.8) et le ROI de la CAJ.**

Date : / /

Signature :

Les données reprises ci-dessus sont traitées par l'Ordre en vue de leur publication et de leur transmission aux avocats et tiers qui désirent entrer en contact avec vous en raison de votre qualité d'avocat. Elles ne pourront être utilisées par ces tiers dans des buts de marketing sauf lorsqu'il s'agit de vous transmettre des publicités relatives à des activités scientifiques ou de recyclages susceptibles de vous intéresser dans l'exercice de votre profession. Vous disposez d'un droit d'accès aux données, d'un droit de correction des données erronées ainsi que d'un droit d'opposition concernant la finalité de marketing telle que délimitée ci-avant. Ces droits peuvent être exercés auprès du directeur administratif de l'Ordre.